

Werk

Titel: le chercheur dans la bibliothèque de recherche

Autor: Robine, Nicole

Ort: Leiden

Jahr: 1978

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?514822910_0009-0010|log7

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

LE CHERCHEUR DANS LA BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE

NICOLE ROBINE

En 1972, année internationale du livre, la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche (L.I.B.E.R.) avait chargé l'Institut de Littérature et de Techniques Artistiques de Masse*) d'effectuer une enquête sur le chercheur dans ses rapports avec la bibliothèque de recherche. Cette enquête devait servir d'introduction aux travaux du Congrès de la L.I.B.E.R. réuni à l'Université de Bordeaux III en octobre 1972.

Renforcer l'efficacité des services que la bibliothèque de recherche rend au chercheur, améliorer les relations entre les bibliothécaires et les chercheurs grâce à une meilleure connaissance du comportement et des besoins du chercheur, tels étaient les buts visés par la L.I.B.E.R.

L'étude présentée ici se borne à exposer les possibilités offertes par les bibliothèques européennes de recherche à leurs usagers et à décrire les besoins des chercheurs à la fois tels qu'ils croient les percevoir et tels que leurs comportements vis à vis de la bibliothèque de recherche les expriment.

1. Aperçu méthodologique

Malgré les différences dans les types de demandes, la L.I.B.E.R. avait recommandé de ne pas distinguer le chercheur scientifique du chercheur en sciences humaines.

Les analyses de contenu d'une trentaine d'interviews, effectuées auprès de bibliothécaires et de chercheurs universitaires de plusieurs villes françaises et enregistrées au magnétophone, ont indiqué cinq directions heuristiques et conduit à la rédaction de deux questionnaires. Les cinq thèmes, proposés à la réflexion, concernent l'accueil et le libre accès à la bibliothèque de recherche, la

*) voyez la note sur l'Institut de littérature et de Techniques Artistiques de Masse, p. 44.

formation et l'information du chercheur comme usager, la centralisation ou l'atomisation de la bibliothèque de recherche, la communication du document au chercheur et les rapports entre le bibliothécaire et le chercheur.

Il est bien évident que ces divisions sont artificielles, l'accueil a aussi un but d'information, la formation et l'information du chercheur vont de pair, le document est mis à la disposition du chercheur en fonction des ressources, de l'équipement et des services qu'offre la bibliothèque. Le chercheur utilise les équipements en fonction de l'information diffusée par la bibliothèque. Tout est lié et le bibliothécaire se trouve journalièrement confronté à ces problèmes.

A la lecture du thème de l'enquête, la première idée qui vient à l'esprit est de définir le chercheur. Elle ne résiste pas à l'examen. Lorsque le bibliothécaire se trouve en face d'un usager, il ne se demande pas s'il est en face d'un chercheur ou d'un semi-chercheur (sic) conforme ou non à une éventuelle définition. Invités au cours d'interviews à donner une définition du chercheur, bibliothécaires et universitaires ont invoqué les critères les plus disparates: les diplômes obtenus, le genre d'ouvrages lus, la notion de travaux personnels en vue d'une publication, la rectitude de l'orthographe. Le protocole d'enquête se devait de ne pas imposer une définition et les congressistes de la L.I.B.E.R. n'ont pas jugé utile d'en établir une.

Après l'avoir revu et modifié, le bureau de la L.I.B.E.R. a diffusé le questionnaire de 38 items destinés aux bibliothécaires. Le conseil exécutif de la L.I.B.E.R. a approuvé la liste des bibliothèques de recherche dressée par un bibliothécaire à partir du *World of Learning*. Si l'on se rapporte à l'article 2 de ses statuts, par grande bibliothèque de recherche, la L.I.B.E.R. entend „les bibliothèques scientifiques générales de l'Europe, notamment les bibliothèques nationales et universitaires”. 340 bibliothèques ont reçu un questionnaire, 231 ont répondu, soit 68%.

D'après le *World of Learning*, l'ILTAM a tiré au sort les noms de 1000 universitaires en fonction de quota respectant leur importance numérique selon les disciplines et les 18 pays d'Europe représentés à la L.I.B.E.R. 171 questionnaires remplis sont revenus à l'ILTAM, soit 17%. Ce faible pourcentage se passe de commentaires, les universitaires ne se sont pas sentis concernés par la bibliothèque.

Les questionnaires codés, transcrits sur cartes perforées, ont

subi une exploitation mécanographique. Les premiers résultats bruts de l'exploitation mécanographique des réponses ont fait l'objet d'un premier document envoyé en juillet 1972 à 231 bibliothèques et à 70 conservateurs en chef. Ce document proposait de continuer le dépouillement des questionnaires en fonction des intérêts des bibliothécaires. Deux réponses seulement sont parvenues à l'ILTAM.

2. Description des échantillons

Géographiquement, les 231 bibliothèques qui ont répondu au questionnaire, proviennent de:

1. France 25%
2. Allemagne 23%
3. Italie 15%
4. Grande Bretagne 11%
5. Hollande 5%
6. Belgique 3,5%

L'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Suède, la Suisse, Malte, le Luxembourg, le Portugal et la Turquie ne sont représentés que par un pourcentage inférieur à 3% pour chaque pays.

Ce sont pour la plupart des bibliothèques universitaires (58%), municipales (17%), nationales (9%), d'état (6%). Les 10% restantes se répartissent également entre les bibliothèques provinciales, départementales, cantonales et des fondations privées. Plus de la moitié des bibliothèques municipales sont françaises, les autres bibliothèques municipales sont allemandes ou italiennes. 71% des bibliothèques se disent spécialisées, elles sont pour la plupart des bibliothèques universitaires correspondant aux divisions par facultés. Quelques unes font état de fonds locaux importants.

Les 171 universitaires qui ont retourné le questionnaire représentent les pays suivants:

1. Grande Bretagne 27%
2. Allemagne 17%
4. Autriche 7%
5. Suède 6%
6. Belgique 5%

Les autres pays sont représentés par des pourcentages inférieurs à 5%.

64% des réponses émanent de professeurs, 9% de maîtres de conférences, 10% d'assistants, 9% de maîtres assistants et 8% de chercheurs ne dispensant pas d'enseignement. Les diverses disciplines sont ainsi représentées: sciences sociales, juridiques et économiques 32,7%, lettres 28%, sciences exactes 20%, sciences médicales 18%. Les domaines de recherche sont très variés et la spécialisation extrêmement précise et étroite, qu'elle fasse partie du champ des sciences humaines ou des sciences exactes. Parmi les répondants, 12% ont moins de 30 ans, 23% de 31 à 40 ans, 32% de 41 à 50 ans et 33% ont plus de 50 ans.

Chaque protocole du questionnaire (1) destiné aux bibliothèques demande de décrire les services d'une bibliothèque. La réponse au questionnaire traduit l'image que le conservateur en chef possède ou veut donner de sa bibliothèque. Tandis que le bibliothécaire se trouve devant un chercheur multiple et divers, chaque universitaire, en répondant au questionnaire qui lui était destiné, fait une synthèse des services que lui rend ou ne lui rend pas l'ensemble des bibliothèques qui se trouvent à sa disposition dans un rayon géographique donné. Cette disparité dans les angles de vue rend difficile toute comparaison homogène et a engendré maintes difficultés lors de la rédaction du questionnaire envoyé aux universitaires.

I- ACCUEIL ET LIBRES ACCES A LA BIBLIOTHEQUE

Au premier abord, l'accueil et le libre accès paraissent deux problèmes distincts. En réalité, ils sont étroitement imbriqués dans la demande que les chercheurs ont exprimée au cours des interviews. Ils possèdent chacun un aspect matériel et un côté subjectif. Accéder à la bibliothèque, c'est d'abord entrer dans un bâtiment puis prendre contact avec les services pour disposer de l'usage d'un document. Si ceci représente une banalité aux yeux du bibliothécaire comme de l'universitaire chevronné, il n'est pas de même pour le jeune assistant, ni, à plus forte raison, pour l'étudiant avancé, futur chercheur. L'analyse des interviews montre clairement que ce sont les „banalités" matérielles qui posent le plus de problèmes aux chercheurs et entravent le développement de la recherche.

(1) Lire les deux questionnaires p. 22. Les questionnaires ont été envoyés en versions anglaise et française aux chercheurs et aux bibliothécaires en chef.

1. L'accueil matériel: implantation et conditions

59% des bibliothèques de recherche sont implantées au centre de la ville et 35% sur le campus universitaire alors que l'échantillon comporte 58% de bibliothèques universitaires. Maintes bibliothèques se plaignent de recevoir moins de chercheurs universitaires depuis qu'elles ont été transplantées du cœur de la ville sur le campus et dans des bâtiments distincts des bâtiments d'enseignement universitaire. 34% ont été construites avant 1900, 11% entre 1900 et 1930, 7% entre 1931 et 1945, 11% entre 1946 et 1960, 12% entre 1961 et 1965, 20% depuis 1965, 4% ont été agrandies de façon importante à des dates diverses. Remarquons que 43% des bibliothèques ont été construites depuis la guerre de 1939-1945. L'étude de ces différentes dates selon les pays ne présente aucun intérêt. Dans 69% des cas, l'immeuble a été construit en vue d'abriter une bibliothèque.

81% des bibliothèques ouvrent tous les jours sauf le dimanche. 69,2% des bibliothèques ouvrent en journée continue. Parmi ces 69,2%, 30% ouvrent pendant 10 à 12 heures par jour, 23,8% pendant 12 à 15 heures, 14,7% pendant 7 à 9 heures. D'autres bibliothèques (15%) ouvrent pendant 7 à 9 heures par jour avec une interruption au milieu de la journée. Les fermetures annuelles sont variables. Si 41% ne ferment jamais, 20% ferment pendant un mois, 19% pendant 15 jours, 6% pendant plus d'un mois, 6% pendant une semaine et 5,6% réduisent leurs horaires pendant l'été. Bien que l'analyse de ces résultats en fonction des pays et des statuts des bibliothèques donnent des chiffres trop ténus pour être exploités de façon significative, les bibliothèques allemandes semblent être celles qui ouvrent le plus longtemps leurs portes.

L'accès est gratuit dans 83% des bibliothèques, environ 10% demandent de payer un abonnement et 5% ne sont gratuites que pour certains lecteurs. 80% des bibliothèques de recherche sont ouvertes à tout le monde, 9% accueillent les lecteurs qui le demandent et 8,7% sont réservées aux seuls chercheurs. Si 24% des bibliothécaires ne peuvent indiquer quel est le pourcentage de chercheurs parmi les lecteurs qui fréquentent leurs bibliothèques, 21% pensent que 10% de leurs clients sont des chercheurs, 15% estiment leurs chercheurs à 20%, 11% en reconnaissent 30%, les autres en voient de 50 à 80%. Cependant, pas une seule bibliothèque n'a répondu à la question „A partir de quels critères considérez-vous qu'un usager est un chercheur?”.

Sur le plan institutionnel, les bibliothèques de recherche euro-

péennes paraissent largement ouvertes au chercheur.

2. Le service de l'accueil

Les interviews ont eu lieu auprès de chercheurs usagers des grandes bibliothèques de recherche et de chercheurs qui refusent de les fréquenter. Des maîtres de conférences ont dit: „Je suis allé à la Bibliothèque Universitaire, j'ai été si mal accueilli que je n'y mettrai plus jamais les pieds". Le chercheur mal accueilli la première fois, mal renseigné, en déduit qu'il n'y a rien de ce qu'il cherche dans la bibliothèque. Certains, à coute vue, s'imaginent que la bibliothèque ne possède que les livres en libre accès dans la salle de lecture. Le chercheur mal accueilli et mal renseigné ne revient pas et court à Paris ou à Londres emprunter ou consulter un ouvrage qui se trouve dans la bibliothèque de son université ou qu'il peut obtenir par son intermédiaire.

Il y existe des bibliothèques dans lesquelles il faut franchir de véritables barrages et seul le chercheur armé d'une volonté farouche de recherche y parvient. Comme disait un chercheur assidu des grandes bibliothèques: „Si le chercheur est très obstiné, très poli, très patient, décidé à accepter même les rebuffades du début, il finit par faire tout ce qu'il veut dans la bibliothèque parce qu'il y est connu". Tout se passe comme si ces bibliothèques n'accueillaient que les chercheurs déjà accueillis. . . Certes, il y a des chercheurs difficiles à accueillir qui refusent l'aide que la bibliothécaire chargée de l'accueil leur propose lorsqu'elle les voit „perdus" près du catalogue.

Soulignons l'ambiguïté du terme „service de l'accueil" chargé à la fois de sens institutionnel (il assure les formalités d'inscriptions) et de tonalité psychologique (il oriente et assiste le chercheur). Lorsqu'il est distinct du service d'information, le service de l'accueil est lui même une introduction aux autres services d'information, de prêts, de photo, etc.; de même le service de l'accueil est amélioré par une bonne diffusion de l'information. Lorsqu'une bibliothèque s'ouvre sur l'extérieur par le moyen de visites organisées, de cours à l'usage des chercheurs, etc. parallèlement elle donne de l'importance à l'accueil et en rehausse la qualité.

La plupart des bibliothécaires sont conscients de l'importance de l'accueil puisque 86% des bibliothèques qui ont répondu à l'enquête possèdent un service d'information et d'accueil. Si 42,7% des chercheurs y ont recours, 28% n'utilisent pas ce service dans leur bibliothèque et 26% des chercheurs disent que la bibliothèque

qu'ils fréquentent n'offre pas de service d'information et d'accueil. Il faut remarquer que beaucoup de bibliothèques souffrent d'une insuffisance en personnel qualifié: 61% manquent de sous bibliothécaires, 54% de bibliothécaires et 18% d'hôtesse capables d'assurer le pré-accueil. La carence en personnel qualifié est dénoncée comme primordiale par 30,7% des bibliothèques.

Quand le service de l'accueil existe, il est assuré par une bibliothécaire qualifiée. Encore faut-il qu'elle sache accueillir. Or, le bibliothécaire, au cours de ses études, a appris à travailler avec et sur des livres, mais pas ou peu avec le public. Il existe des techniques d'accueil. Beaucoup de bibliothécaires craignent le contact avec le public. Une anecdote: un chercheur s'est entendu dire par une bibliothécaire qualifiée du service d'accueil: „Vous voulez emprunter ce livre, c'est pour faire une thèse, une thèse que vous ne finirez jamais, bien entendu!”.

Tous les chercheurs ont parlé du cadre, des conditions matérielles. Certains ont opposé le charme des bibliothèques universitaires neuves construites dans la nature aux bibliothèques anciennes dans lesquelles ils ressentent une impression carcérale. Pour certains, il y a deux sortes de bibliothèques, „celles où l'on peut fumer et celles dans lesquelles on ne peut pas fumer” ou bien „celles où l'on peut garer sa voiture et celles où c'est impossible”. Ces contraintes jouent un rôle important.

3. Le libre accès et la recherche directe du document

Le chercheur aime se sentir chez lui dans la bibliothèque, il n'a cette impression que s'il a libre accès à un grand nombre d'ouvrages. De nombreux chercheurs ont exprimé le souhait d'accompagner le magasinier ou d'accéder librement aux magasins. „Aller dans les rayons donne l'occasion de regarder en même temps les ouvrages de la même série ou les thèses publiées par la même université”. „Les titres, en particulier les titres de revue sont trompeurs, d'où la nécessité du contact direct que l'on a seulement en parcourant les magasins”.

Le tableau suivant montre l'importance du nombre des ouvrages en libre accès:

nombre d'ouvrages en libre accès	pourcentage des bibliothèques
de 1000 à 5 000	13 %
de 5001 à 10 000	8 %
de 10 001 à 50 000	31 %
de 50 001 à 100 000	8 %
de 100 001 à 200 000	7 %
plus de 200 000	9,5%
sans réponse	20 %

Dans 34% des bibliothèques, aucun usager n'accède directement aux magasins; tandis que 7% laissent leurs magasins en libre accès. Les magasins sont en libre accès selon certaines limites:

- concernant les chercheurs dans 13% des bibliothèques
- concernant les ouvrages dans 18% des bibliothèques
- concernant à la fois les chercheurs et les ouvrages dans 26,4% des bibliothèques.

Bien des chercheurs ne comprennent pas qu'à partir du moment où ils sont connus, où ils viennent souvent, ils ont toutes facilités de libre accès aux ouvrages du moins dans les bibliothèques universitaires. Sans accueil, le jeune chercheur est perdu. Pas un seul chercheur n'a pu dire quelle était la classification en vigueur dans la bibliothèque qu'il fréquente. Il est perdu dans les indications bibliographiques; autrement dit, il ne sait pas lire les symboles et les abréviations de la fiche (que veut dire s.d.?, que signifie la flèche?) et la variété des langages documentaires le rebute.

Tout ceci semble dérisoire au bibliothécaire comme à l'universitaire avancé. Les chercheurs ont évoqué ces difficultés dans les interviews, elles entravent le développement de la recherche.

II – LA FORMATION DU CHERCHEUR COMME USAGER

La formation du chercheur est inséparable de son information. L'année précédant l'enquête, 31 % des universitaires ont rencontré plus de 15 problèmes nécessitant une recherche bibliographique, 28% en ont rencontré de 6 à 15 et 34% de 1 à 5, tandis que 4% n'en ont pas trouvé. Lorsqu'ils entreprennent une recherche ou la rédaction d'un cours nécessitant un travail bibliographique, 85% dépouillent des revues spécialisées dans leur domaine de recherche, 56% lisent des revues bibliographiques, 44% consultent les fichiers et les catalogues imprimés des bibliothèques de leur université ou de leur ville, 32% dépouillent les catalogues, 15% chargent un collaborateur de faire le travail, 13% demandent conseil aux bibliothécaires qualifiés tandis que 7% font appel à des centres de documentation spécialisés et 3% écrivent à une banque de données.

Invités à exprimer les connaissances qu'ils possédaient au moment d'entreprendre leur premier travail de recherche, 31% des universitaires, quels que soient leur âge ou leur grade actuels avouent qu'ils ne savaient pas constituer une bibliographie, 41% ne savaient pas rédiger une fiche bibliographique et 50% ignoraient comment utiliser les différentes classifications bibliographiques. Un maître assistant, agrégé de langues vivantes avoue: „Au bout de 3 ans, je me suis aperçu que mon fichier de thèse était inutilisable. Grâce à un collègue, j'ai appris à faire un fichier à double entrée, mais j'avais perdu 3 ans". Bien des tâtonnements seraient évités aux jeunes chercheurs s'ils recevaient une formation leur permettant d'utiliser la bibliothèque à bon escient. Les bibliothécaires ont confirmé les aveux des chercheurs: „Le chercheur ne sait pas chercher; le jeune chercheur arrive à la bibliothèque avec des idées préconçues. Il est impossible de le faire chercher d'une manière différente de celle pratiquée au long de ses études, impossible de lui faire utiliser des sources de documentation qu'il ne connaît pas. Il confond classification et classement des ouvrages".

¶ Les bibliothécaires et chercheurs ont indiqué quelles connaissances devaient être dispensées par les bibliothécaires, par les universitaires ou par le concours des deux. 69% des bibliothécaires et 47% des chercheurs pensent que la lecture des fiches et indications bibliographiques devrait être enseignée par les bibliothécaires, il en est de même à 77 et 70% pour la connaissance des catalogues des grandes bibliothèques nationales et étrangères. 72% des bibli-

othécaires et 57% des chercheurs estiment que les classifications bibliographiques doivent être enseignées par les bibliothécaires. Si 41% des bibliothécaires pensent qu'ils doivent enseigner la manière de constituer une bibliographie, 57% des universitaires sont d'un avis contraire. 51% des universitaires estiment aussi que l'apprentissage de l'utilisation et du maniement du livre doivent être leur rôle. Ainsi, la plupart des connaissances concernant le livre et la bibliothèque pourraient être enseignées dans le cadre de la bibliothèque. Ces enseignements sont d'ailleurs un des moyens utilisés par des bibliothécaires pour diffuser l'information ²⁾.

Chercheurs et bibliothécaires étaient incités à choisir dans une liste les trois moyens d'information qu'ils estiment les plus efficaces pour améliorer les rapports entre les bibliothécaires et les chercheurs. (voyez la table p. 12.)

L'affichage, l'information dans la presse, l'audio guide et divers autres moyens sont considérés comme moins utiles. On peut remarquer l'accord des bibliothécaires et des chercheurs sur l'importance des moyens d'informations personnels directs. Nous retrouvons l'importance à donner au contact personnel et aux relations humaines.

83% des bibliothèques informent leurs usagers de leurs nouvelles acquisitions ou de leurs nouveaux services, 58% grâce à un bulletin, 47% en exposant des documents nouvellement acquis. Peu de bibliothèques utilisent la presse, la radio ou la télévision locales.

Les listes des nouvelles acquisitions sont classées le plus souvent par matières (53%), quelques unes sont dressées par auteur (11,6%) et 3% des bibliothèques donnent les deux classements tandis que 32% ne font aucune liste. Ces listes, lorsqu'elles existent, se trouvent le plus souvent à la disposition des lecteurs à l'intérieur de la bibliothèque (57%). 34% les adressent aux laboratoires, instituts ou sections universitaires, 22,5% aux chefs de section, 13% à tous les enseignants de leur université, 12,5% à des abonnés payants. Elles ne circulent pas suffisamment. Les chefs de sections universitaires les gardent ou les jettent, les instituts de recherche les classent et les jeunes chercheurs n'en ont pas connaissance.

(2) Il existe une abondante littérature sur la formation des utilisateurs, cf. A. Dumas, Comment préparer les lecteurs à mieux utiliser les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 19, no. 4. Avril 1974. pp. 213-228.

différents moyens d'information susceptibles d'améliorer les rapports entre chercheurs et bibliothécaires	classement et pourcentages des réponses des:			
	bibliothécaires		chercheurs	
	rang	pourcentage	rang	pourcentage
• Renseignements oraux donnés à la demande du lecteur	1	66 %	1	66,6%
• Cours de bibliogra- phie pour les cher- cheurs	2	45 %	4	37,4%
• Information orales systématiques don- nées à l'accueil par une bibliothécaire	3	44,6%	5	35,6%
• Visites organisées de la bibliothèque	4	41 %	6	27 %
• Distribution de fas- cicules guides du lec- teur	4	41 %	2	45,6%
• Distribution de gui- des des nouvelles ac- quisitions	6	35 %	3	43,2%
• Exposition d'ouvra- ges	7	17 %	7	16,3%

37% des chercheurs s'estiment très bien informés, 47% bien informés et 13% mal informés des ressources des bibliothèques de leur ville.

Peut-on dire que l'information touche 84% des chercheurs? Le dépouillement des interviews montre que bien peu de chercheurs connaissant l'existence des instruments de travail que leur offrent les bibliothèques, tels que lecteurs de microfilms, système de prêts

interbibliothèques, répertoires de périodiques, systèmes électroniques de recherche de documents, etc . . . Ils préfèrent souvent utiliser des sources d'informations parallèles et moins efficaces dont la pratique est immédiate et en apparence plus facile.

Il aurait été intéressant de connaître quel type de bibliothèque ou quel type de chercheur privilégiait tel ou tel moyen d'information. Etant donné l'exiguité des échantillons, leur hétérogénéité interne, les analyses multivariées ne permettent aucun résultat exploitable de façon significative.

Quand on se rend compte des difficultés, dues en partie à son ignorance, que rencontre le chercheur, on réalise mieux l'importance des services de l'accueil et d'information qui doivent être assurés avant tous les autres.

III - GRANDE BIBLIOTHEQUE OU BIBLIOTHEQUES ECLATEES

Les rapports entre la grande bibliothèque de recherche et les bibliothèques d'instituts, de laboratoires ou de départements d'études restent un sujet brûlant dans tous les pays. Les conditions locales et les considérations personnelles y jouent le plus grand rôle. Dès que le sujet était abordé au cours des interviews, une agitation presque fébrile se manifestait.

Les conservateurs de grandes bibliothèques et les chercheurs usagers de bibliothèques de laboratoire ont souvent exprimé avec amertume leur jalousie envers les crédits de l'autre, crédits que chacun estime savoir mieux utiliser.

Partout, les échanges d'informations entre les bibliothèques de laboratoire, d'institut ou de sections universitaires et la grande bibliothèque restent insuffisants, très difficiles à établir³⁾. Cette situation porte un préjudice à la recherche. 36% des grandes bibliothèques d'Europe parviennent à échanger des informations avec quelques bibliothèques de laboratoire universitaire de leur ville et 27% avec toutes. Pour 11% l'information est à sens unique, la grande bibliothèque informe les petites sans retour. 17% n'ont aucun contact avec les autres bibliothèques de leur université. Lorsque la coopération existe, c'est le plus souvent grâce à des

(3) Cf. Les recommandations de la commission des bibliothèques de la „Deutsche Forschungs gemeinschaft” pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques d'instituts. in *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 20, no. 8, août 1975, pp. 395-404.

contacts personnels avec la bibliothécaire de l'institut (41%) ou avec le directeur du laboratoire (33%). Les autres moyens les plus utilisés sont soit la participation à un catalogue collectif (33%), un système de catalogue centralisé (24%), soit un dépôt d'ouvrages (22%) ou une politique commune d'achats de livres (22,5%).

Bibliothécaires et chercheurs ont été invités à porter un jugement sur les bibliothèques de laboratoires. 52% des bibliothécaires et 75% des chercheurs pensent que les bibliothèques de laboratoire sont spécialisées et nécessaires, pour 47% des bibliothécaires et 40% des chercheurs, elles relaient la grande bibliothèque et la complétant. 18% des bibliothécaires contre 5% des chercheurs estiment qu'elles concernent seulement l'actualité de la recherche. Enfin, 7% des bibliothécaires et 5% des chercheurs expriment qu'elles sont inutiles et font double emploi.

Deux théories s'affrontent, inconciliables:

- 1) les bibliothèques d'instituts ne devraient contenir que des manuels pour les étudiants et la bibliothèque centrale être équipée principalement pour les chercheurs.
- 2) Les bibliothèques d'instituts doivent être l'élément de pointe, l'élément vivant de la recherche, elles ne doivent pas conserver les ouvrages, mais envoyer à la bibliothèque universitaire ce qui n'est plus d'actualité. Elles devraient s'orienter vers la documentation.

Pour les scientifiques qui travaillent le plus souvent sur prépublications, la deuxième théorie prévaut.

Les bibliothécaires, comme les chercheurs, préconisent une politique d'achats complémentaires pour éviter les doubles emplois. Mais si le bibliothécaire essaie de connaître l'état des fonds des bibliothèques de laboratoires, c'est considéré comme une indiscretion ⁴⁾. Tous sont conscients des problèmes mais ne semblent pas décidés à trouver une solution et à l'appliquer. Le fossé s'est davantage creusé depuis que les universités se sont transportées sur des campus où la bibliothèque universitaire se trouve dans un bâtiment séparé des bâtiments d'enseignement.

Invités à donner leurs préférences d'après une liste de 16 points entre la grande bibliothèque de recherche et les bibliothèques de laboratoires, les chercheurs dans des pourcentages de 40 à 60%

(4) Quand l'institut de recherche est assez important pour avoir une bibliothécaire qualifiée, les contacts sont moins difficiles.

préfèrent fréquenter la bibliothèque de laboratoire en ce qui concerne les formalités d'inscription, de lecture sur place, le prêt à domicile des livres et des revues, la durée d'emprunt, l'accès pendant les vacances, l'accès direct aux rayons, la possibilité de consulter plusieurs ouvrages ou revues à la fois, les informations sur les nouvelles acquisitions, les heures d'ouverture et les rencontres amicales. Par contre, la bibliothèque de recherche remporte leurs suffrages pour la possibilité d'obtenir des ouvrages de l'extérieur en prêt (54%), pour les classements bibliographiques (43%) et pour la possibilité de commander des livres. La forte proportion de non-réponses à ce groupe de questions ne permet pas une analyse précise des réponses données.

A la question: „Lorsqu'un ouvrage usuel dont vous avez besoin se trouve à la fois dans la grande bibliothèque de recherche et dans la bibliothèque de l'institut ou de laboratoire, dans quelle bibliothèque préférez-vous travailler?“, 70,2% des chercheurs répondent: „Dans la bibliothèque de laboratoire“. 20,5% donnent la préférence à la bibliothèque de recherche et 3,5% refusent de choisir ⁵⁾.

82,4% des chercheurs utilisent souvent (17%) ou parfois (65,5%) les bibliothèques d'instituts ou de laboratoires dont ils ne dépendent pas et les préfèrent à la grande bibliothèque de recherche.

Cependant, les chercheurs critiquent aussi les bibliothèques de laboratoires et d'instituts:

- elles sont tenues par des monitrices sans formation qui ne savent ni mettre à jour un fichier, ni classer les ouvrages, ni se servir d'un catalogue.
- les monitrices changent tous les ans et comme elles préparent des concours en vue de l'enseignement, la bibliothèque du laboratoire est fermée à partir de Pâques.

Si la plupart des chercheurs préfèrent utiliser la bibliothèque de laboratoire, c'est à cause du libre accès aux rayons: „Je ne suis pas obligé de passer par le fichier, je me sers et j'emprunte indéfiniment jusqu'à ce que l'on me réclame l'ouvrage“.

La stagnation des livres et documents hors des bibliothèques est déplorée, par tous les chercheurs usagers des grandes ou petites bibliothèques.

(5) La catégorie des non-réponses forme le pourcentage complémentaire.

IV LE DOCUMENT MIS A LA DISPOSITION DU CHERCHEUR

Les bibliothèques de recherche européennes offrent à leurs usagers de nombreuses ressources sous forme de documents, de services et d'équipements. C'est d'ailleurs l'idée de „service” qui fait la différence entre la bibliothèque de recherche et la bibliothèque de lecture publique. Savoir où se trouve le document recherché reste le problème évoqué par le plus grand nombre de chercheurs (61 %) qui ont répondu au questionnaire.

1 Volumes et périodiques

7% des bibliothèques de recherche possèdent moins de 50 000 ouvrages, 35% offrent à leurs lecteurs de 50 000 à 300 000 volumes, 35 autres % possèdent entre 300 000 et 1 million de volumes, 15% entre 1 et 2 millions et 7% plus de 2 millions.

Pour le nombre de titres de périodiques courants, la même dispersion se retrouve:

de 100 à 500 : 15%	de 3001 à 5000 : 15%
de 501 à 1000 : 18%	de 5001 à 10 000 : 14%
de 1001 à 3000 : 42%	de 10 001 à 20 000 : 5%
	plus de 20 000 : 2,5%

2 Les services offerts aux usagers

Une même question demandait aux bibliothécaires quels services ils proposent à leurs usagers et aux chercheurs d'indiquer les services offerts par leur bibliothèque et ceux qu'ils utilisent. En dépouillant les réponses des chercheurs de telle ou telle université, on remarque que des chercheurs ignorent l'existence de certains services de leur bibliothèque. Les réponses globales sont récapitulées dans le tableau suivant. La première colonne donne les réponses des bibliothécaires. (voyez la table p. 17)

Les pourcentages excèdent 100% puisque les choix sont multiples.

Les autres services concernent soit les renseignements par correspondance ou la traduction d'articles de revues étrangères, soit la vente de publications et photos ou un centre de documentation.

La communication des périodiques pose un problème aux bibliothécaires et aux chercheurs. Quelques bibliothèques ne prêtent pas les revues non reliées. Les périodiques anciens sont souvent mal reliés, ou la reliure englobe deux années ou bien les périodiques sont reliés par trimestre. Si le chercheur n'a pas la référence complète et exacte, il doit renvoyer la fiche de demande et perd son

% des bibliothèques d'Europe offrant	Les services	% de chercheurs ayant utilisé depuis 1 an	% de chercheurs n'utilisant pas le service offert
96,5%	Lecture sur place	67,2%	18,7%
95 %	Prêt interbibliothèques	62 %	24 %
94 %	Reprographie sur place	62 %	15,2%
91,0%	Prêt à domicile	80 %	9,3%
86,5%	Information et accueil	43 %	28,6%
76 %	Envoi de reprographies	17 %	22,2%
66,6%	Renseignements par téléph.	35 %	19,3%
45,8%	Prêt par correspondance	20 %	29,2%
27,2%	Service de télex	5,2%	11,7%
13,5%	Autres services	-	1,7%

temps. Faire acheter un ouvrage demande souvent 8 mois à un an.

Les chercheurs, même renseignés n'utilisent pas toutes les ressources offertes, souvent à cause du temps d'attente. Par exemple, d'après les bibliothécaires, lorsqu'un chercheur demande à lire un livre sur place, il l'obtient en moyenne au bout de

- moins d'un quart d'heure dans 63% des bibliothèques
- 15 à 30 minutes dans 22%
- 30 minutes à 1 heure dans 3%
- plus d'une heure dans 6%

13,4% des chercheurs se trouvent mal à l'aise dans les grandes bibliothèques parce qu'ils attendent trop longtemps ou ne trouvent pas le document qu'ils cherchent. Cependant, 76% des chercheurs, quel que soit leur âge, se sentent à leur aise dans les grandes bibliothèques de recherche qu'ils fréquentent.

3 Les équipements offerts

L'utilisation des équipements offerts par la bibliothèque est souvent fonction de l'information dispensée au moment de l'accueil. Les bibliothèques nous ont donné la liste du matériel qu'elles possèdent et les chercheurs ont indiqué les équipements qu'ils utilisent et ceux qu'ils souhaiteraient utiliser.

% de bibliothèques possédant	Les équipements	% de chercheurs	
		utilisant	souhaitant utiliser
74,0%	Appareils de photocopies	60,2%	15,8%
73,1%	Lecteur non reproducteur de microfilms	35,0%	12,3%
44,5%	Lecteur de microfiches	12,8%	21,6%
38,9%	Machine à écrire	20,4%	11,7%
37,6%	Lecteur reproducteur de microfilms	12,3%	31,0%
29,8%	Projecteur de diapositives	15,7%	11,0%
25,9%	Magnétophone	15,2%	16,3%
25,0%	Discothèque	7,0%	14,6%
16,1%	Machine à calculer	15,7%	15,2%
13,4%	Episcopes, projecteurs de films, etc.	-	15,2%

Bien des bibliothèques restent encore sous-équipées. Soulignons aussi que beaucoup de chercheurs n'utilisent pas les équipements qu'ils savent avoir à leur disposition, mais 51 % des bibliothèques ne possèdent pas de salle où les chercheurs puissent travailler en utilisant des machines plus ou moins bruyantes.

4 Le document reprographie

Lorsqu'on demande aux chercheurs sur quel type de copie il préfère travailler, 90% répondent: la photocopie. 62% des chercheurs ont utilisé le photocopieur depuis un an et 15% ne l'ont pas utilisé alors qu'ils l'ont à leur disposition. Au contraire, 24% ne se servent pas du lecteur de microfilms mis à leur disposition, 10% l'ont utilisé depuis un an. 3% ont utilisé la microfiche au cours de l'année précédant l'enquête alors que 10% de plus ont la possibilité de le faire.

A leur avis, le travail direct sur lecteur de microfilms ou de microfiches⁶⁾ ne peut être un travail approfondi, mieux vaut faire

(6) Au sujet de l'utilisation de la documentation sur microfiches, cf. Briens C., Gerday R., Zeraffa J., Peut-on changer radicalement les habitudes documentaires d'un chercheur? in *Bulletin des bibliothèques de France*, no. 9-10, septembre-octobre 1971, pp. 481-500.

développer quelques pages. Le chercheur, en particulier le littéraire ou le juriste, préfère quelquefois photocopier lui-même le document obtenu par le prêt interbibliothèques plutôt que de recevoir une copie de l'étranger. Il peut ainsi trouver une page de titre intéressante ou un autre article ou un graphique dont il ignorait l'existence. „Le photocopieur nous a changé la vie, disent-ils, à condition qu'il reproduise deux pages à la fois”.

Certains équipements, les photocopieurs et les lecteurs reproducteurs par exemple, entraînent des frais de fonctionnement payés exclusivement par le chercheur dans 48% des bibliothèques, partagés entre le chercheur, le laboratoire dont il dépend et la bibliothèque dans la plupart des autres cas. Cependant, 76% des bibliothécaires pensent que le prix des photocopies n'en freine pas l'usage. C'est aussi l'avis des chercheurs qui acceptent de payer sur leurs propres deniers jusqu'à 30 ou 50 pages reprographiées. Le chercheur en sciences exactes est habitué à disposer de beaucoup plus de crédits que le littéraire ou le juriste. Aussi, refuse-t-il le photocopieur-machine à sous et son laboratoire paie. Le littéraire, le juriste, l'économiste financent eux-mêmes une partie de leurs recherches.

Le questionnaire destiné aux bibliothécaires s'intéressait à ce problème financier.

Quand une bibliothèque fait venir un document, les frais incombent le plus souvent au chercheur exclusivement:

- | | |
|--|-------|
| • pour une microcopie d'une autre bibliothèque | 56% |
| • pour une microcopie de l'étranger | 62% |
| • pour une photocopie d'une autre bibliothèque | 55% |
| • pour une photocopie de l'étranger | 62% |
| • pour un ouvrage d'une autre bibliothèque | 28,5% |
| • pour un ouvrage de l'étranger | 46,3% |

Dans les pourcentages complémentaires, les frais sont partagés entre le chercheur, son laboratoire et la bibliothèque. La bibliothèque demande au chercheur de payer pour un microfilm venant de l'étranger et la bibliothèque conserve le microfilm. Si le chercheur s'adresse directement à une maison spécialisée, il acquiert le microfilm. 22% des chercheurs interrogés n'utilisent pas le service d'envoi de reprographies qu'ils savent avoir à leur disposition dans la bibliothèque de leur université.

Malgré quelques carences, il semble que les bibliothèques d'Europe ont réuni tous les moyens pour que le document soit mis à la

disposition du chercheur, quand celui-ci veut bien faire l'effort de venir le chercher . . .

Invités à classer par ordre d'importance les raisons des quelques insuffisances que présente leur bibliothèque dans le domaine des relations avec le chercheur, 30,3% des bibliothécaires invoquent en premier rang le manque de crédits. Par contre, l'exiguité des locaux, le manque d'outils de travail, d'équipements et de personnel de magasin ne sont presque jamais invoqués en priorité et paraissent rares.

V LES RAPPORTS DU BIBLIOTHECAIRE ET DU CHERCHEUR

C'est à la fois au niveau de l'accueil et des rapports entre le bibliothécaire et le chercheur que le manque de personnel qualifié et attentif se fait le plus cruellement sentir. Les bibliothécaires en sont conscients et l'expriment. D'autre part, le chercheur réalise mal ce qu'est le bibliothécaire, toute l'aide et la collaboration qu'il peut en attendre. Au lieu de voir en lui un autre chercheur, le chercheur considère le bibliothécaire qualifié comme un gardien jaloux de ses documents. Il a tendance à confondre le bibliothécaire avec le magasinier avec lequel il a de bien plus nombreux contacts. Perdu dans les classifications et les indications bibliographiques, ne s'intéressant à la bibliothèque qu'au moment où il a besoin d'un ouvrage, le chercheur semble ignorer que la bibliographie est une science et que le bibliothécaire est disposé à la lui apprendre. Il ne se préoccupe nullement de connaître les instruments documentaires, informatisés ou non, pourvu qu'il puisse avoir immédiatement le document désiré.

25% des chercheurs n'ont jamais eu recours aux compétences d'un bibliothécaire qualifié. Ils estiment que celui-ci ne peut pas les aider à résoudre leurs problèmes de recherche (14%) ou qu'ils n'ont pas besoin de son aide (11%). Les chercheurs sont toujours très spécialisés.

Voici les motifs pour lesquels les chercheurs disent entrer en contact avec le bibliothécaire qualifié ou aimeraient le rencontrer:

- | | |
|--|-----|
| ● savoir où se trouve le document recherché | 61% |
| ● comprendre les classements en vigueur dans la bibliothèque | 39% |
| ● connaître les services offerts par la bibliothèque | 33% |
| ● faire la bibliographie du sujet | 19% |
| ● constituer le catalogue des sources | 12% |

Par la même question, les bibliothécaires étaient invités à classer les trois demandes les plus courantes. 55% des conservateurs pensent qu'ils sont en premier lieu sollicités pour indiquer au chercheur où se trouve le document qu'il cherche. Viennent ensuite les demandes pour connaître les services offerts par la bibliothèque, puis faire la bibliographie du sujet et comprendre les classements en vigueur dans la bibliothèque.

Deux questionnaires de type extensif ne peuvent pas faire apparaître la trame des relations interpersonnelles du bibliothécaire et du chercheur. Cependant, un paradoxe demeure: alors que 93% des chercheurs ont rencontré l'an dernier des problèmes nécessitant une recherche bibliographique, alors que 50% des chercheurs avouent qu'ils ne savaient pas utiliser la bibliothèque lorsqu'ils ont entrepris leur premier travail de recherche, comment peut-on, parmi les mêmes chercheurs en rencontrer 25% n'ayant jamais sollicité l'aide du bibliothécaire qualifié, même si un collègue chercheur les a initiés. Il règne un manque de confiance du chercheur vis à vis du bibliothécaire. Si le bibliothécaire ne va pas vers le chercheur, bien peu iront à lui; mais c'est le chercheur et la recherche qui pâtissent de cette situation. Ajoutons que beaucoup de bibliothécaires ont choisi cette profession pour avoir des contacts avec le livre, la civilisation écrite et pas avec le public.

Bibliothécaires et chercheurs semblent évoluer dans deux mondes différents. Vocabulaire, préoccupations, mentalités appartiennent à deux univers juxtaposés, voire quelquefois opposés. La profession de bibliothécaire est mal connue. Il y a une ambiguïté sur le mot même de bibliothécaire. Le bibliothécaire n'est pas considéré à sa juste valeur. Est-ce parce que la profession comporte un fort pourcentage de femmes? ⁷⁾ Même la littérature, un roman de Montherlant, par exemple, montre le bibliothécaire sous un jour caricatural ⁸⁾.

Un effort d'information reste à faire pour démystifier à la fois la bibliothèque et le bibliothécaire. Seule une meilleure connaissance réciproque du bibliothécaire et du chercheur permettra à la bibliothèque de recherche de jouer un rôle plus efficace encore.

(7) Cf. les articles de G. Boisard, *Les femmes ont-elles le pouvoir dans les bibliothèques françaises?* et de M. Joboru, *Les femmes bibliothécaires et documentalistes en Hongrie*, in *Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques*, vol. XXIX, no. 6, novembre-décembre 1975, pp. 323-334 et 335-338.

(8) Par exemple: Montherlant (Henry de), *Un Assassin est mon maître, Préface de Jean Delay*, Paris, Gallimard, 1971, LXVIII-241 p.

I QUESTIONNAIRE DESTINE AUX BIBLIOTHECAIRES
EN CHEF

LIGUE DES BIBLIOTHEQUES EUROPEENNES DE
RECHERCHE

Institut de Littérature et de Techniques Artistiques de Masse
Université de Bordeaux III, rue Naudet, F - 33 Talence-Bordeaux

En vue du colloque qui se tiendra à Bordeaux (France) du 24 au 26
octobre 1972, la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recher-
che étudie les modifications et les améliorations à apporter dans les
structures et les services des bibliothèques de recherche en fonc-
tion du comportement du chercheur - LIBER demande aux bibli-
othécaires de l'aider dans sa quête d'informations.

1. Nom de la bibliothèque: _____

2. Adresse: _____

Numéro postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

3. Quel est le statut de la bibliothèque:

Bibliothèque nationale Bibliothèque départementale

Bibliothèque d'Etat Bibliothèque cantonale

Bibliothèque universitaire Bibliothèque municipale

Bibliothèque provinciale Fondation privée

Autre statut

Indiquez lequel: _____

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

4. Est-ce une bibliothèque spécialisée? oui non
Si oui, indiquez le(s) domaine(s) de spécialisation:

5. La bibliothèque se trouve dans un immeuble construit:
 avant 1900 entre 1946 et 1960
 entre 1901 et 1930 entre 1961 et 1965
 entre 1931 et 1945 depuis 1965
6. L'immeuble a-t-il été construit pour y installer une bibliothèque?
 oui non
7. La bibliothèque est-elle située:
 au centre de la ville dans un quartier périphérique
 sur le campus universitaire

8. Quels sont les jours et heures d'ouverture de votre bibliothèque?
Lundi _____ Vendredi _____
Mardi _____ Samedi _____
Mercredi _____ Dimanche _____
Jeudi _____

9. Quelles sont les dates de fermeture annuelle?

10. La bibliothèque est-elle:
 ouverte à tout le monde ouverte aux lecteurs qui le demandent
 ouverte aux chercheurs
- Si la bibliothèque n'est ouverte qu'aux chercheurs, à partir de quels critères considérez-vous qu'un usager est un chercheur?

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

11. L'accès de la bibliothèque est-il:
- gratuit pour tous payant par abonnement annuel
- gratuit pour certains payant par abonnement trimestriel
- Lesquels: _____ payant par abonnement mensuel
- _____ payant à la séance
- _____ payant au service rendu (livre, doc.)
12. Combien de volumes possède la bibliothèque?
- _____
13. Combien de titres de périodiques courants la bibliothèque reçoit-elle?
- _____
14. Quels services offre la bibliothèque aux usagers:
- Service d'accueil et d'information bibliographique
- Service de prêt à domicile
- Service de renseignements par téléphone
- Service de lecture sur place
- Service de prêt par correspondance
- Service de prêt interbibliothèques
- Service de télex
- Service de reprographie sur place
- par photocopies
- par microfilms
- par microfiches
- Service d'envoi de reprographies
- Autre(s) service(s), lesquels? _____
- _____
15. Parmi vos lecteurs, quel est le pourcentage de chercheurs?
- _____ %

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

16. Dans la liste suivante, cochez les trois moyens d'informations que vous estimez les plus efficaces pour améliorer les rapports entre les bibliothèques et les chercheurs:

- visites organisées de la bibliothèque
 - informations orales systématiques données à l'accueil par une bibliothécaire
 - renseignements oraux donnés à la demande du lecteur
 - cours de bibliographie pour les chercheurs
 - distribution de fascicules „Guides du lecteur”
 - distribution de fascicules „Guides des nouvelles acquisitions”
 - audioguides
 - expositions d'ouvrages
 - affichages, informations dans la presse
 - autres moyens, lesquels? _____
-

17. Informez-vous les usagers des nouvelles acquisitions ou services de la bibliothèque?

- oui non

Si oui, par quel(s) moyen(s)?

- un bulletin signalant les nouvelles acquisitions
 - une revue propre à la bibliothèque
 - une rubrique périodique dans la presse locale
 - une information dans la presse locale
 - une information à la radio-télévision locale
 - une exposition des nouvelles acquisitions
 - autre(s) moyen(s), lesquels? _____
-

17a Si votre bibliothèque dresse une liste des nouvelles acquisitions, est-ce:

- une liste générale alphabétique des noms d'auteurs et de titres
- une liste classée par matières

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

- 17b Comment cette liste est-elle diffusée?
- elle se trouve à la disposition des lecteurs dans la bibliothèque
 - elle est adressée aux laboratoires, instituts ou sections universitaires
 - elle est adressée personnellement aux chefs de sections, d'instituts ou de laboratoires universitaires
 - elle est adressée à tous les enseignants de l'Université
 - elle est adressée aux étudiants et aux universitaires
 - elle est envoyée à des abonnés payants
 - autres moyens de diffusion, lesquels? _____
-
18. Si votre bibliothèque présente des carences ou des insuffisances dans le domaine des relations avec le chercheur, voulez-vous classer par ordre d'importance décroissante de 1 à 7 raisons de ces insuffisances:
- manque de personnel qualifié
 - manque de personnel de magasin
 - manque d'équipements (photocopieur, ordinateur, télex, etc . . .)
 - manque d'outils de travail (catalogues, bibliographies)
 - manque de livres et de périodiques
 - manque de places de lecteurs et de locaux
 - manque de crédits
19. Si vous manquez de personnel qualifié, à quel niveau est-ce?
- bibliothécaires techniciens (photographes, etc.)
 - sous-bibliothécaires hôtesses
20. Parmi les connaissances suivantes nécessaires aux chercheurs pour utiliser les bibliothèques, quelles sont celles qui devraient être dispensées par les universitaires ou par les bibliothécaires qualifiés?

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

	universitaires	bibliothécaires
utilisation et maniement du livre et du document		
la lecture des fiches et des indications bibliographiques		
la manière de constituer une bibliographie		
la connaissance des types de classements bibliographiques		
la connaissance des catalogues des grandes bibliothèques nationales et étrangères		
la connaissance des ressources des bibliothèques locales dans le domaine qui intéresse le chercheur		

21. La plupart du temps, lorsqu'un chercheur entre en contact avec le bibliothécaire qualifié, c'est pour: (classez par ordre décroissant de 1 à 3 les trois demandes les plus courantes)
- faire la bibliographie du sujet
 - savoir où se trouve le document qu'il cherche
 - constituer le catalogue des sources
 - comprendre le classement en vigueur dans la bibliothèque
 - connaître les services offerts par la bibliothèque (reprogr., prêts, etc.)
 - autre but, lequel? _____

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

22. Dans votre bibliothèque, le chercheur a-t-il l'accès direct aux ouvrages dans les magasins?
- non jamais
 - oui, sans restriction
 - oui, dans certaines limites concernant les chercheurs
 - oui, dans certaines limites concernant les ouvrages
 - oui, dans certaines limites concernant les chercheurs et les ouvrages

23. Dans votre bibliothèque, combien d'ouvrages sont-ils en libre accès?

24. A votre avis, les bibliothèques de laboratoires, d'instituts ou de sections universitaires:
- sont inutiles et font double emploi
 - relaient votre bibliothèque en la complétant
 - sont spécialisées et nécessaires
 - concernent seulement l'actualité de recherche

25. Votre bibliothèque possède-t-elle un lien organique avec l'Université?

- oui non
- Si oui, quel est-il? _____

26. Existe-t-il un échange d'informations entre votre bibliothèque et les bibliothèques de laboratoires, d'instituts, ou de sections universitaires?

- oui, avec toutes les bibliothèques de sections, instituts, etc.
- oui, avec quelques bibliothèques de sections, instituts, etc.
- non, ma bibliothèque informe les bibliothèques de section et d'institut, mais ne reçoit que peu d'informations en échange
- non, il n'y a aucun contact

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

27. S'il existe une coopération entre votre bibliothèque et les bibliothèques de laboratoires et de sections universitaires, est-ce principalement:

- par des contacts personnels avec le directeur de la section
- par des contacts personnels avec le bibliothécaire de la section
- par un bulletin de liaison
- par une participation à un catalogue collectif d'ouvrages
- par un système de catalogage centralisé
- par un dépôt d'ouvrages
- par une politique commune d'achats de livres
- aucune coopération n'existe

28. Existe-t-il un fichier central bibliographique?

- | | |
|-----------------------|---|
| dans votre pays | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| dans votre région | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| dans votre ville | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| dans votre Université | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |

29. Votre bibliothèque possède-t-elle à la disposition du chercheur?

- | | | combien? |
|------------------------------------|--|----------|
| lecteur non reprod. de microfilms | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| lecteur reproducteur de microfilms | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| lecteur de microfiches | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| projecteur pour diapositives | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| magnétophone | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| machine à écrire | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| machine à calculer | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| appareil de photocopies | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| une discothèque | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui | _____ |
| autre(s) équipement(s) | <input type="checkbox"/> non, <input type="checkbox"/> oui | _____ |
- lesquels: _____

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

30. Dans votre bibliothèque, existe-t-il une salle dans laquelle les chercheurs peuvent travailler en utilisant des machines (à écrire, à calculer, etc.)?

- oui non

31. Dans votre bibliothèque, qui paie les frais de photocopies?

- la bibliothèque le laboratoire du chercheur
 le chercheur

32. Le prix des photocopies en freine-t-il l'usage?

- oui non

33. Qui paie les frais, lorsque vous faites venir:

une microcopie d'une autre bibliothèque

une microcopie de l'étranger

une photocopie d'une autre bibliothèque

une photocopie de l'étranger

un ouvrage d'une autre bibliothèque

un ouvrage de l'étranger

	bibliothèque	chercheur	autre
une microcopie d'une autre bibliothèque			
une microcopie de l'étranger			
une photocopie d'une autre bibliothèque			
une photocopie de l'étranger			
un ouvrage d'une autre bibliothèque			
un ouvrage de l'étranger			

34. Lorsqu'un chercheur demande un livre à lire sur place dans votre bibliothèque, au bout de combien de temps en moyenne l'obtient-il?

- moins d'un quart d'heure
 entre quinze et trente minutes

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

- entre une demi-heure et
une heure
 plus d'une heure
35. Combien de livres ou de documents non usuels ont-ils été lus
ou consultés en 1971? _____
36. Votre bibliothèque délivre-t-elle une carte de lecteur?
 oui non
37. Combien avez-vous eu de lecteurs inscrits ou réinscrits en
1971? _____
38. Dans votre bibliothèque, combien de bibliothécaires qualifiés
sont-ils chargés de:
s'occuper des livres (catalogage, achats, etc.) Nombre _____
renseigner et aider les lecteurs _____
former et s'occuper du personnel _____
s'occuper des questions administratives _____

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

II QUESTIONNAIRE DESTINE AUX CHERCHEURS

LIGUE DES BIBLIOTHÈQUES EUROPEENNES DE RECHERCHE

Institut de Littérature et de Techniques Artistiques de Masse
Université de Bordeaux III, rue Naudet, F -33 Talance – Bordeaux

En vue du colloque qui se tiendra à Bordeaux (France) du 24 au 26 octobre 1972, la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche et l'Institut de Littérature et de Techniques Artistiques de Masse, étudient les modifications et les améliorations à apporter dans les structures et les services des bibliothèques de recherche en fonction du comportement du chercheur.

LIBER et l'ILTAM demandent aux chercheurs de les aider dans leur quête d'informations.

1. Nom de l'université à laquelle vous appartenez: _____

Adresse de l'université: _____

Numéro postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

2. Précisez votre fonction au sein de l'université:

Professeur Maître-Assistant

Maître de conférence Assistent

Autre (précisez): _____

3. Dans quelles disciplines?

Lettres, précisez: _____

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

- Sciences sociales, précisez: _____
 - Sciences juridiques, précisez: _____
 - Sciences économiques, précisez: _____
 - Sciences médicales, précisez: _____
 - Sciences exactes, précisez: _____
 - Autre, précisez: _____
4. Quels sont vos principaux domaines de recherches? Veuillez les classer par ordre d'importance décroissante:
- 1) _____
 - 2) _____
 - 3) _____
 - 4) _____
5. Rencontrez-vous beaucoup de problèmes nécessitant une recherche bibliographique? Par exemple, combien en avez-vous rencontrés l'an dernier?
- Aucun*
 - de 1 à 5 par an*
 - de 5 à 15 par an*
 - plus de 15 par an*
6. Lorsque vous entreprenez une recherche ou la rédaction d'un cours nécessitant un travail bibliographique, quelles méthodes de travail utilisez-vous le plus souvent?
- Vous lisez des revues bibliographiques
 - Vous dépouillez les catalogues des grandes bibliothèques étrangères ou de votre pays

<p><i>Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante</i></p>
--

- Vous dépouillez les revues spécialisées dans votre domaine de recherche
- Vous consultez les fichiers et les catalogues imprimés des bibliothèques de votre université ou de votre ville
- Vous demandez conseil aux bibliothécaires qualifiés
- Vous chargez un de vos collaborateurs de faire ce travail
- Vous écrivez à une banque de données
- Vous faites appel à des centres de documentation spécialisés
- Autre méthode, précisez: _____

7. Estimez-vous être très bien informé, assez informé, mal informé des ressources des bibliothèques de votre ville?

- Très bien informé Assez informé Mal informé

8. Fréquentez-vous les grandes bibliothèques de recherche de votre ville ou de votre université?

- Oui Non

8a. Si oui, vous y sentez-vous

- A votre aise? Mal à l'aise?

8b. Si non, pour quelles raisons?

- Elles ne possèdent pas la documentation dans votre domaine de recherche
- Elles sont trop encombrées
- Vous avez l'impression d'être perdu dans les classements bibliographiques

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

- Vous avez été mal accueilli
- Personne ne vous donne les renseignements dont vous avez besoin
- Il faut attendre trop longtemps pour obtenir un ouvrage ou une revue
- Autres raisons, lesquelles: _____

9. Lorsque vous avez entrepris votre premier travail de recherche personnel, vous saviez déjà ou vous ne saviez pas?

	Vous saviez	Vous ne saviez pas
Constituer une bibliographie		
Faire une fiche bibliographique		
Utiliser les différentes classifications bibliographiques		

10. Parmi les connaissances suivantes nécessaires aux chercheurs pour utiliser les bibliothèques, quelles sont, à votre avis, celles qui devraient être dispensées par les universitaires ou par les bibliothécaires qualifiés?

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

	par les universitaires	par les bibliothécaires
Utilisation et maniement du livre et du document		
La lecture des fiches et des indications bibliographiques		
La manière de constituer une bibliographie		
La connaissance des types de classements bibliographiques		
La connaissance des catalogues des grandes bibliothèques nationales et étrangères		
La connaissance des ressources des bibliothèques locales dans le domaine qui intéresse le chercheur		

11. Parmi les services suivants, quels sont ceux:

- 1) que vous offrent les grandes bibliothèques de votre université?
- 2) quels sont ceux que vous avez utilisés depuis un an?

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

	votre bibl. univ. vs offre-t-elle?	Avez-vous utilisés?
Service d'accueil et d'information bibliographique		
Service de prêt à domicile		
Service de renseignements par téléphone		
Service de lecture sur place		
Service de prêt par correspondance		
Service de prêt interbibliothèques		
Service de télex		
Service de reprographie sur place par photocopies		
par microfilms		
par microfiches		
Service d'envoi de reprographies		
Autre(s) service(s), lesquels?		

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

12. Dans la liste suivante, cochez les trois moyens d'information que vous estimez les plus efficaces pour améliorer les rapports entre les bibliothèques et les chercheurs

- Visites organisées de la bibliothèque
 - Informations orales données à l'accueil par une bibliothécaire
 - Renseignements oraux donnés à la demande du lecteur
 - Cours de bibliographie pour les chercheurs
 - Distribution de fascicules „guides du lecteur”
 - Distribution de fascicules „guides des nouvelles acquisitions”
 - Audioguides
 - Expositions d'ouvrages
 - Affichage, information dans la presse
 - Autres moyens, lesquels? _____
-

13. Au cours de vos recherches, avez-vous demandé son aide au bibliothécaire qualifié?

- Oui Non

Si non, pourquoi?

- Il ne va jamais dans la salle de lecture
- Il est inaccessible
- Vous n'osez pas le déranger
- Vous pensez qu'il ne peut pas vous aider à résoudre vos problèmes de recherche
- Vous n'avez pas besoin de son aide

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

14. La plupart du temps, dans quel but entrez-vous ou aimeriez-vous entrer en contact avec le bibliothécaire qualifié? (classer par ordre décroissant de 1 à 3 vos trois demandes ou vos trois souhaits les plus fréquents):

- Faire la bibliographie du sujet
- Savoir où se trouve le document que vous cherchez
- Connaître de nouveaux documents
- Constituer le catalogue des sources
- Comprendre les classements en vigueur dans la bibliothèque
- Connaître les services offerts par la bibliothèque (reprographie, prêts, etc . . .)
- Autres buts, lesquels? _____

15. Lorsqu'un ouvrage usuel dont vous avez besoin se trouve à la fois dans la grande bibliothèque de recherche et dans la bibliothèque d'institut, de laboratoire ou de section universitaires, dans quelle bibliothèque préférez-vous travailler?

- La bibliothèque d'institut La bibliothèque de recherche

16. En ce qui concerne les points suivants, vos préférences vont-elles à la grande bibliothèque de recherche ou à la bibliothèque de section ou de laboratoire ou d'institut universitaires?

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

	Gde biblio. de recherche	Biblio.de labo. ou de section
Formalités d'inscription		
Formalités de lecture sur place		
Prêt à domicile de livres		
Prêt à domicile de revues		
Durée d'emprunt		
Heures d'ouverture		
Accueil et renseignements		
Accès pendant les vacances uni- versitaires		
Compétence du personnel		
Renseignements par téléphone		
Possibilité de consulter plu- sieurs ouvrages et revues à la fois		
Possibilité de commander des ouvrages.....		
Possibilité de faire venir des ou- vrages de l'extérieur en prêt		
Classements bibliographiques ...		
Accès direct aux rayons		
Informations sur les nouvelles acquisitions		
Rencontres amicales		

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

17. A votre avis, les bibliothèques de laboratoires, d'instituts, ou de sections universitaires
- Sont inutiles et font double emploi
 - Relaient votre bibliothèque en la complétant
 - Sont spécialisées et nécessaires
 - Concernent seulement l'actualité de recherche
18. Avez-vous accès aux autres bibliothèques des instituts, de laboratoire ou sections universitaires dont vous ne dépendez pas?
- Oui Non
- Si ou, les utilisez-vous?
- Souvent Parfois Jamais
19. Certaines bibliothèques offrent à leurs usagers les équipements suivants: quels sont ceux que vous avez déjà utilisés dans la bibliothèque de votre université, et quels sont ceux que vous aimeriez trouver à votre disposition dans votre bibliothèque universitaire?

Cocher votre réponse d'une croix dans la case correspondante

	Vous utilisez	Vous aimeriez utiliser
Lecteurs non reproducteurs de microfilms		
Lecteurs reproducteurs de microfilms		
Lecteurs de microfiches		
Projecteur pour diapositives		
Magnétophones		
Machines à calculer		
Machines à écrire		
Appareil de photocopie		
Une discothèque		
Autres équipements: _____		

20. Lorsque vous ne pouvez obtenir un livre ou une revue de l'étranger, sur quel type de copie préférez-vous travailler?

- Un microfilm
- Une microfiche
- Une photocopie

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

21. En fonction de vos problèmes personnels de recherche, énumérez les points sur lesquels la grande bibliothèque de recherche de votre université présente des carences ou des insuffisances, tant sur le plan matériel que scientifique:

22. A quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 30 ans
- de 30 à 40 ans
- de 41 à 50 ans
- 51 ans et plus

Merci de votre collaboration

Cochez votre réponse d'une croix dans la case correspondante

INSTITUT DE LITTÉRATURE ET DE TECHNIQUES
ARTISTIQUES DE MASSE

Maison des Sciences de l'Homme, Esplanade des Antilles
Domaine Universitaire – 33405 Talence – Bordeaux (Tél. (56)
80 77 20)

Directeur scientifique: Robert Escarpit

Fondé en 1965, l'Institut de Littérature et de Techniques Artistiques de Masse prenait la succession du Centre de Sociologie des Faits Littéraires créé en 1958 par le professeur Robert Escarpit. Depuis 1967, l'ILTAM est une équipe de recherche associée au Centre National de la Recherche Scientifique. Associé à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, l'ILTAM constitue la section de recherche de l'Unité Pluridisciplinaire des Techniques d'Expression et de Communication de l'Université de Bordeaux III.

Effectuer des recherches dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, telle est la vocation de l'ILTAM.

Programmes de recherche

Parmi les programmes en cours, plusieurs ont fait l'objet de nombreuses publications. Les programmes poursuivis s'articulent autour des thèmes suivants:

1. *Théorie générale de l'information et de la communication*: langage, informatique documentaire, processus de communication, communication de masse.
2. *Communication écrite*: création, production et distribution du livre, psycho-sociologie de la lecture, le livre et l'enfant, livre et lecture dans les pays en voie de développement.
3. *Sociologie de la littérature et études de textes*: étude des faits littéraires historiques, littérature et systèmes d'expression, sémiologie et sémiotique.

4. *Lexicologie*: L'ILTAM est chargé du secrétariat scientifique du Dictionnaire International des Termes Littéraires.

Les travaux de recherches entraînent les activités suivantes:

- 1) Séminaires et colloques sont organisés autour de thèmes annuels.
- 2) Publications: (la liste complète des publications des chercheurs de l'ILTAM est envoyée sur demande). Les recherches font l'objet de publications
 - soit sous forme d'ouvrages: *Le littéraire et le social*, 1970, *Image et communication*, 1972; *Les Exigences de l'image dans le livre de la première enfance*, 1973; *Nouvel Atlas de la lecture à Bordeaux*, 1976; *L'Enfant, l'image et le récit*, 1976; *Diglossie et littérature*, 1976,
 - soit sous forme de collaborations à diverses encyclopédies ou revues,
 - soit sous forme de prépublications ou de revues: *Le Discours social*, *Nous voulons lire!* (bulletin d'information sur la lecture des jeunes).
- 3) Le service de documentation est à la disposition des chercheurs français et étrangers.

Institut de recherche, l'ILTAM participe aux enseignements de la maîtrise des sciences et techniques de l'information et de la communication et du doctorat en sciences de l'information, de la communication et de l'expression.